

COMMUNE DE POISSON

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 JANVIER 2016 à 20 h 00

Présents : GUYOT de CAILA Joël, BONNOT Michelle, BODET Gérard, CLEMENT-PORNIN Christèle, BERNARD Didier, LORTON Corinne, BRIVET Isabelle, MELINE Nicole, AUDUC Jean-Marc, SOLEYMIEUX Aimé, AUGAGNEUR Jean-Paul.

Excusé(s) : BRIVET Jean-Paul, AUPECLE Mathilde, PLURIEL Dominique, DESCHARMES Frédéric.

Absent(s) : Néant

Pouvoirs : Néant

Secrétaire de séance : BODET Gérard

Le CM approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le compte rendu de la réunion du 26/11/2015.

DELIBERATIONS

Le CM délibère favorablement pour :

- **Domaine assainissement** :
 - * Fixer à 0,180 € le m³ le montant de la redevance de modernisation des réseaux de collecte à compter du 01/01/2016. Ce taux est adopté par le Conseil d'Administration de l'Agence de L'Eau Loire Bretagne mais doit être entériné par le Conseil Municipal. Celui-ci était de 0,190 € en 2015.
 - * Signer un avenant à la convention de mission d'assistance technique qui lie la commune avec le Département de Saône-et-Loire pour la surveillance de la lagune pendant 3 ans à compter du 01/01/2016. Coût annuel : 0,365 €/habitant.
- **Domaine du personnel communal** :
 - * Signer des avenants avec les agents afin d'autoriser le paiement d'heures complémentaires en cas de besoin,
- **Domaine intercommunal** :
 - * Donner un avis favorable à la poursuite du schéma de mutualisation lancé par la CC de PARAY LE MONIAL. Ce schéma vise 6 actions : mutualisation du personnel communal, groupements d'achats, instruction des autorisations d'urbanisme, mutualisation du matériel communal, système d'information géographique, assistance technique départementale. Le Maire précise que cet inventaire mené depuis 3 ans servira de réflexion à la prochaine étude qui sera sans doute mise en œuvre au 01/01/2017 pour la future fusion des 3 communautés de communes auxquelles s'ajoutera la commune nouvelle de MARIZY-LE ROUSSET.

PROJET DE CHAUFFERIE BOIS GRANULES

Suite à une demande de modification des conditions d'attribution des aides Européennes formulée auprès de la Région, le Maire informe le CM qu'il a eu une réponse. Le règlement paraît assoupli. Toutefois, il reste malgré tout une interrogation dont il faudra demander confirmation. Les fonds européens (FEDER) pourraient être attribués sur présentation des APD (avant-projets-détaillés). Au cas où cette hypothèse puisse nous être confirmée, le Maire demande au CM de se prononcer sur la poursuite de l'étude de maîtrise d'œuvre dont le devis établi par le Cabinet KALICE d'AIX LES BAINS s'élève à la somme de 22.630 € HT et qui serait subventionnée à hauteur de 70 %. Après un tour de table, le CM est à l'unanimité favorable à la poursuite de l'étude à condition que les finances le permettent et que la commune ait la certitude que le combustible (plaquettes, granulés...) ne soit pas issu de produits transformés précise Jean-Paul AUGAGNEUR.

DOSSIERS DIVERS

- **Ecole** : Le CM prend connaissance de la lettre des enseignantes reçue le 08/01/2016 concernant le projet de voyage de 3 jours et 2 nuits en cours d'élaboration. Le CM donne un accord de principe à une participation financière. Celle-ci sera déterminée lors du vote du budget communal en mars prochain, au vu du prévisionnel établi par l'école.
- **Frais de fonctionnement école** : Le Maire informe le CM qu'il a reçu une demande de versement d'une participation de 508 € au titre de l'année 2014/2015 pour un enfant fréquentant l'école maternelle de CHAROLLES dont les parents étaient à l'époque domiciliés à POISSON. Le CM donne un avis défavorable à cette participation puisque notre commune possède les structures nécessaires à la scolarisation de cet enfant (maternelle, restaurant scolaire, garderie et transport scolaires).
- **Eclairage public** : Le Maire précise au CM que le SYDESL (Syndicat l'électrification de Saône-et-Loire) procédera à un remplacement de cellules vétustes pour un coût estimé à 1.350 € à charge de la commune. Le CM donne un accord de principe à cette demande.
- **Plan Local d'Urbanisme de PARAY LE MONIAL** : Le Maire précise au CM que POISSON, commune limitrophe, est obligatoirement informée du lancement d'une procédure de modification du PLU de la ville de PARAY. Le public peut consulter en mairie de PARAY LE MONIAL entre le 11 janvier et le 12 février 2016 inclus.

COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS ET DELEGUES

- Commission bâtiments :

- * Les travaux d'extension du garage communal ont débuté en décembre.
- * Les travaux de rénovation de la salle communale débuteront au printemps. La décision de procéder au remplacement des fenêtres en "neuf" ou "rénovation" sera prise très prochainement.
- * Des travaux de remise aux normes de l'électricité seront entrepris dans le logement T5 primaire devenu vacant du fait du départ de son locataire M. Bassy. Devis : 3.020 € HT. Un rafraîchissement des papiers peints et peinture sera également nécessaire.

- Commission environnement et cadre de vie : La commune a participé à la remise des prix des villes et villages fleuris le 16 janvier à PARAY LE MONIAL. Elle conserve sa première fleur et a obtenu les félicitations du jury. POISSON s'est également vu décerner un prix spécial pour les décors de Noël. Remerciements aux employés communaux, au Comité des Fêtes et à tous les bénévoles qui s'investissent dans ce domaine.

- Commission information : Le bulletin communal 2016 est terminé. Il sera distribué fin janvier.

INFORMATIONS DIVERSES

Le CM prend connaissance des réunions auxquelles les élus ont participé, notamment :

- une réunion du SMAAA (Syndicat Mixte pour l'Aménagement de l'Arconce et de ses Affluents). Suite à une visite sur le site du Pont de Sermaize, il apparaît nécessaire de supprimer quelques peupliers attaqués par les castors et de protéger les autres. Une réflexion sera menée prochainement pour replanter des saules et autres arbustes sur la berge et le talus récemment nettoyés.

Mme BONNOT informe le CM qu'une réunion concernant le futur Centre de Loisirs intercommunal aura lieu prochainement.

QUESTIONS DIVERSES

Le CM prend connaissance :

- des plaintes de riverains domiciliés aux Nicolins et aux Crays rencontrant des problèmes de connexion à INTERNET. Des demandes d'élagage des branchages gênant les câbles téléphoniques seront dans un premier temps envoyées aux propriétaires. Les fils étant pour certains assez vétustes, il est possible que le frottement des branches soit la cause d'un dysfonctionnement.
- d'une demande des riverains du chemin des Loges pour un renforcement du réseau électrique. Il a été constaté des baisses de tension depuis la construction de plusieurs maisons. Le nécessaire sera fait auprès du SYDESL.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE JEUDI 25 FEVRIER 2016 A 20 H 00.

Le Maire lève la séance à 22 h 30
Fait à Poisson, le 21/01/2016

Le Maire,
J. GUYOT de CAILA

